



Fiche de poste ENSA(P)

ENSA STRASBOURG-2025-2131089- MCF HCA cat 1

Maître ou maîtresse de conférences / Histoire et cultures architecturales / Catégorie 1

Ref : 2025-2131089

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

École Nationale Supérieure
d'Architecture de Strasbourg
(ENSAS)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de STRASBOURG

Dépôt de candidature : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/concours-ensa-2026>

Date limite de candidature : lundi 13 avril 2026

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux personnes inscrites sur la liste de qualification
CNECEA

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Métier de référence

Enseignante /
Enseignant dans le
supérieur

Corps

Maîtres de
conférences des
ENSA(P)

Vos missions en quelques mots

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État, l'enseignant-chercheur (H/F) exerce ses missions au sein d'une ENSA-P, sous tutelle du ministère de la Culture. Il concourt à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

L'ENSAS recrute un maître de conférences (H/F) en histoire et cultures architecturales (HCA), pour enseigner la période contemporaine et renforcer, en particulier, les apports liés au patrimoine au sein des différents cycles.

À l'ENSAS, le champ HCA est structuré par des apports fondamentaux répartis sur la Licence, offrant, après un préambule sur le XXe siècle en semestre 1, un panorama de l'Antiquité à nos jours sur l'histoire de l'architecture et de la ville. Le champ contribue aussi fortement à l'initiation à la recherche en Master ainsi qu'à la formation doctorale.

La personne recrutée devra intervenir tant en cycle Licence pour des apports fondamentaux, qu'en cycle Master, pour l'encadrement du mémoire et les séminaires thématiques. En Licence 2, devra être assuré un cours sur « L'histoire de l'architecture et de la ville au XIXe siècle ».

Couvrant le « long XIXe siècle », il abordera les évolutions architecturales en réponse aux changements amenés par la modernité sur les programmes, les modes constructifs et le champ théorique. En Licence 3, doit être proposé un cours sur le patrimoine offrant une première approche de l'histoire de la notion, de la compréhension des processus de patrimonialisation ainsi que de l'analyse des cadres d'intervention dans et sur le bâti existant. En Master, il s'agira de s'impliquer dans le pôle « Histoire et critique. Architectures, villes et patrimoines d'hier et d'aujourd'hui » afin de transmettre des méthodes d'enquête historique. L'objectif est de susciter un regard critique et argumenté sur les conceptions passées et les contextes de leur émergence. Les thèmes abordés sont liés à l'élaboration de l'architecture et de la ville ainsi qu'à la fabrication du patrimoine et à sa gestion.

Selon son profil, la personne recrutée sera ponctuellement amenée à intervenir au sein d'autres enseignements, en appui d'ateliers de conception et d'enseignements inscrits dans l'axe « Temporalité, héritages et transformation », fédérant les enseignements touchant à l'histoire, au patrimoine et aux enjeux de transformation. Elle pourra être amenée à intervenir dans le cadre du Master « Architecture et Archéologie ».

Au regard de son service d'enseignement, il sera également attendu une implication au sein des instances de l'ENSAS qui veille à un renforcement de la coordination pédagogique en dialogue avec la CFVE et de la cohérence scientifique avec la CR : responsabilités pédagogiques, équipes collégiales, commissions thématiques, comités de rédaction et organisation d'événements scientifiques.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences souhaitées

Outre ses qualifications universitaires (doctorat), la personne recrutée aura de surcroît une expérience de l'enseignement de l'histoire de l'architecture, ainsi qu'une expérience confirmée dans la recherche.

Savoir-faire

- Capacité à s'inscrire dans une organisation existante
- Savoir s'inscrire dans la stratégie de l'établissement
- Capacité à pratiquer et susciter des croisements disciplinaires et du travail en équipe
- Savoir faire preuve de veille et d'anticipation

- Capacité à s'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils
- Savoir gérer les relations avec les étudiant·e·s
- Capacité à conduire des projets pédagogiques
- Savoir prendre en compte les enjeux sociétaux et les traduire dans les contenus pédagogiques
- Savoir utiliser les outils informatiques et logiciels utiles et nécessaires (dont usage de la visioconférence)

Savoir-être

- Avoir l'esprit d'équipe et du collectif
- Sens des relations humaines
- Sens de la pédagogie
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche

La personne recrutée complètera l'équipe d'enseignants inscrits à l'UMR 3400 ARCHE (Arts, civilisation, histoire de l'Europe), partagée entre l'Unistra et l'ENSAS, dont les chercheurs explorent les sociétés médiévales, modernes et contemporaines en histoire et histoire de l'art et de l'architecture, selon un large spectre géographique. L'enseignant.e recruté.e devra s'inscrire dans les axes du laboratoire, notamment au sein de l'axe « Transmission(s) : enseignement, modèles, patrimoines ».

Description du service prévisionnel :

- En cycle Licence
 - UEL 223A : cours « Histoire de l'architecture et de la ville au XIXe siècle » (CM, 18h).
 - UEL 322A : cours théorique sur la notion de patrimoine (CM, 18h en copilotage avec un enseignant TPCAU).
- En cycle Master :
 - Suivi de mémoires au sein du pôle « Histoire et critique. Architectures, villes et patrimoines d'hier et d'aujourd'hui » (TD 144h).
 - Animation et coordination d'un Séminaire thématique de Master en lien avec l'axe « Temporalités, héritages et transformations » notamment quant aux théories et processus liés au patrimoine, à la connaissance du bâti, sa conservation et son évolution (TD 48h).

L'enseignant (H/F) recruté sera également invité.e à participer à la formation doctorale et aux débats des séances mensuelles du séminaire doctoral de l'ENSAS "Histoire du présent" (animé par les doctorant.es des enseignant.es HDR AMUP/ARCHE).

Selon ses compétences, l'enseignant.e. recruté.e pourra participer aux enseignements théoriques du Master « Architecture et Archéologie », cohabilité par l'ENSAS et la Faculté de Sciences historiques de l'Unistra. Cette formation spécialisée dans le domaine de l'architecture antique et médiévale, s'adresse aux étudiants désireux soit d'étudier l'histoire et les techniques de ces architectures, soit de s'orienter vers la pratique de la mise en valeur du patrimoine.

3 - Diplômes ou expérience professionnelle requis
Doctorat (histoire, histoire de l'architecture ou histoire de l'art).

Éléments de candidature

Personne à contacter

Julie WITWICKI - recrutement@strasbourg.archi.fr

Gauthier BOLLE - gauthier.bolle@strasbourg.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

Les obligations de service des enseignants-chercheurs sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique (1607 heures par année). Le temps de travail de référence des maîtres de conférences des ENSA-P est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés et répartis annuellement par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés (TD) ou 192 heures de cours magistraux (CM), ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par II de l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des ENSA-P.

Les enseignants chercheurs sont astreints à résider sur le lieu d'exercice de leurs fonctions. Des dérogations individuelles limitées peuvent être accordées par le directeur de l'établissement.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture. Notamment

pour le concours : les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs ou les articles 31 et 34 pour les maîtres de conférences :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter aux articles 8 et 9 et à l'annexe de l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA

Statut du poste

Poste à pourvoir au 01/09/2026

Qui sommes nous ?

Établissement centenaire et l'une des 21 écoles nationales supérieures d'architecture, l'ENSAS forme des architectes capables d'imaginer et de construire la ville de demain.

Son implantation à Strasbourg, au cœur de l'Europe, lui confère un cadre culturel et architectural unique, propice aux échanges internationaux et à une réflexion transfrontalière sur l'urbanisme et l'architecture. Associée à l'Université de Strasbourg, l'ENSAS bénéficie d'un environnement universitaire d'excellence, où la formation se nourrit des dynamiques de la recherche et de l'innovation.

Face aux défis contemporains, l'ENSAS se distingue par une approche pluridisciplinaire, de la Licence au Doctorat, intégrant les transformations urbaines, environnementales et sociales. Son enseignement s'appuie sur les laboratoires de recherche AMUP (UR 7309) et ARCHE (UMR 3400), ainsi que sur une forte implication dans des réseaux internationaux explorant des thématiques clés telles que la ville en transition, la ruralité et la mutation du patrimoine.

L'internationalisation est au cœur de son projet. L'ENSAS propose deux doubles masters franco-allemands et développe plus de 40 accords d'échanges en Europe et au-delà.

Innovante et engagée, elle propose des Masters spécialisés en architecture et archéologie, en urbanisme et aménagement, un parcours en formation continue menant au D.E. d'architecte, et l'HMONP.

Chiffres clés : 780 étudiants, 90 enseignants, 45 personnels administratifs et techniques.

Liaisons hiérarchiques : Directeur

Liaisons fonctionnelles : Enseignants, services administratifs